

COMPTE RENDU DE LA CAPL N°3 des 23 septembre 2013

A l'ordre du jour : Demandes de révision de l'évaluation

24 dossiers présentés et examinés

3 agents ont obtenu une valorisation de 2 mois

9 agents ont obtenu une valorisation de 1 mois

Plusieurs recours sur les profils croix et les appréciations générales ont été satisfaits.

Pour 1 dossier de recours défendu par les capistes de FO DGFIP, nous avons obtenu une valorisation de 2 mois.

Vos délégués FO

CAPL des B : Albert LEPELIER (cadre C, titulaire)

Alain IVA (cadre C, suppléant)

Mireille DAMOUR (cadre B, experte)